

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	76 (1986)
Rubrik:	Ernest Schüle a quitté le comité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ernest Schüle a quitté le comité

A la fin de l'an passé, M. Ernest Schüle, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel, s'est démis des ses fonctions de membre du comité de notre société auxquelles il avait été appelé en 1953.

Il est difficile de rappeler en quelques lignes tout ce dont le folklore suisse lui est redevable, singulièrement la Société suisse des traditions populaires. Elève des grands romanistes que furent Jakob Jud et Antonin Duraffour, Ernest Schüle a assuré la continuité de la tradition zuricoise dans ce domaine. Il n'est que de considérer la bibliographie de ses publications (voir «*Dialectologie, histoire et folklore*», *Mélanges offerts à Ernest Schüle pour son 70^e anniversaire*). En sa qualité de collaborateur puis de rédacteur en chef du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, il a assuré, au sein de notre comité, l'indispensable liaison de cette institution avec notre société. On connaît au demeurant les nombreuses contributions qu'il a données à nos revues.

Depuis 1950, il accorde à titre gracieux son aide à l'*Atlas de folklore suisse* comme conseiller linguistique. En outre, il est vice-président romand du «*Kuratorium*» pour la maison paysanne. D'ailleurs, depuis le décès de Wilhelm Egloff, en 1983, Ernest Schüle et sa femme coopèrent avec Mme Annemarie Egloff-Bodmer à l'achèvement du premier tome des études consacrées à la maison paysanne valaisanne.

En 1984, il a pris en mains la publication des actes de la réunion de Waldegg (Soleure) des 28 et 29 octobre 1982. Lors de l'assemblée annuelle tenue à Yverdon en 1984, il a collaboré activement à la parution du numéro spécial édité en cette occasion. Et actuellement même, il s'occupe de l'organisation de la réunion qui aura lieu à la fin septembre dans le Val d'Aoste. Mais les Romands lui doivent encore une grande reconnaissance pour avoir été l'un des artisans de la création, en 1943, de notre revue «*Folklore suisse*». La maladie qui tôt après vint contrecarrer les projets de notre ami, n'a pas, pour autant, empêché, cette publication de prospérer. Il sied de relever à ce propos l'aide effective qu'ont apportée à ce moment l'abbé François-Xavier Brodard et Wilhelm Egloff. L'on s'en voudrait de taire l'intérêt qu'Ernest Schüle porte toujours, aujourd'hui comme hier, à son «enfant» en faveur duquel Mme Rose-Claire Schüle, son épouse, et Bernard Schüle, son fils, vouent un intérêt continu.

Enfin, sans prétendre être exhaustifs, nous devons rappeler que c'est grâce aux efforts et à la notoriété d'Ernest Schüle que les francophones doivent l'introduction dans le *Petit Larousse illustré* et de là dans d'autres dictionnaires Larousse d'une centaine de mots appartenant au parler suisse romand. Nous rappelons aussi les publications de recherches ethno-technologiques à la fin de nombreux articles du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, par

exemple «charrue», «carnaval» et une typologie des formulettes par les-
quelles les enfants incitent les escargots à montrer ses cornes, aux pages
676 à 677 du tome IV.

Ces quelques rappels, pour incomplets qu'ils soient, permettent de mesurer approximativement la somme de travail de qualité accompli jusqu'ici par Ernest Schüle qui, on peut en être assuré, ne va pas s'arrêter du seul fait qu'il quitte notre comité. Nous en sommes très heureux d'ailleurs et nous nous réjouissons par avance des articles qu'il consacrera au folklore. C'est pourquoi nous lui exprimons ici, du plus profond du cœur, notre très vive gratitude pour tout ce qu'il nous a donné et qu'il nous donnera encore.

Jacques Tagini

Luis Junod

C'est en mars 1985 que les plus anciens de nos membres ont appris avec beaucoup de tristesse le décès, à l'âge de 79 ans, de l'historien Louis Junod qui fut membre de notre comité et vice-président romand de 1944 à 1966. Après ses études à l'Université de Lausanne, couronnées par un doctorat es lettres, il fréquenta l'Ecole des Chartes de la Sorbonne, puis collabora au *Thesaurus linguae latinae*, à Munich. Nommé privat-docent de paléographie à la Faculté de Lausanne en 1940, il devint professeur extraordinaire d'histoire suisse et du Moyen Age en 1942, puis professeur ordinaire en 1950. De 1946 à 1948, il assura le décanat de la Faculté des lettres et, de 1950 à 1952, le rectorat de l'Université de Lausanne. Il entra en 1935 aux Archives cantonales vaudoises dont il assuma la direction de 1943 à 1964. En 1947, Louis Junod représenta notre société à la troisième session plénière de la Commission internationale des arts et traditions populaires (devenue dans les années 60 la Société internationale d'ethnologie et de folklore), tenue à Paris. Il en rendit compte dans *Folklore suisse* (38/1948, 7ss).

Louis Junod a fait paraître de nombreux articles portant particulièrement sur les XVI^e et XVIII^e siècles, dont quelques-uns dans nos revues. Nous garderons profondément en nous le souvenir de cet homme affable, au regard vif, toujours prêt à rendre service. Jacques Tagini